

Action Sociale Corporative

www.asc.new.fr

ORGANE SOCIAL DE LA TROISIÈME ÉCOLE D'ÉCONOMIE POLITIQUE

« Le travail n'a pas pour but la production des richesses mais la sustentation de l'homme. » R. de la Tour du Pin

asc. Juin-Juil-2007

SOMMAIRE

**NOS MAÎTRES : FRÉDÉRIC
LE PLAY**
P 2 et 3

**DÉMÉNAGEMENT
D'ENTREPRISE**
JP CHAUVIN
P 4 et 5

**LA NATION ROYALE,
SOCLE DES LIBERTÉS**
Olivier PERCEVAL
P 6 et 7

**LA CORPORATION CHEZ
JULIUS EVOLA**
Stéphane BLANCHONNET
P 9 et 10

**ÉTEIGNEZ VOS TÉLÉS,
RALLUMEZ VOS
CERVEAUX**
P 11 et 12

JALLATE SUICIDE
JP CHAUVIN
P 13

Directeur de publication
PP. REKNALB

Maquettiste
PP. REKNALB

Vous pouvez nous contacter ou
envoyer des articles avec le courriel
suivant : royco07@aol.com

EDITO

Suite à son article sur les délocalisations du N°2 de L'ASC, J.-P. CHAUVIN revient sur l'analyse d'un fait divers arrivé en Belgique où des ouvriers, venus prendre leur service le matin dans leur usine, apprennent que cette dernière a été « mutée » sans préavis ! Ces méthodes liées à l'Europe ne sont malheureusement plus vraiment rares et en France également ce genre de « surprise » est déjà arrivé et arrivera encore dans un avenir proche, en dépit ou même au moyen de M.SARKOZY ! J.-P. CHAUVIN rappelle également le rôle possible de la monarchie à l'égard de ce problème. A la fin de ce numéro J.-P CHAUVIN rappellera également le caractère inhumain des pratiques actuelles en matière de gestion d'entreprise.

Le deuxième article de ce numéro traite du lien entre la nation et les travailleurs. En France, hélas, les idéologies de gauche ont largement pris le dessus dans les esprits ouvriers et prolétaires durant le 20^{ème} siècle. Malgré les propositions de l'école contre-révolutionnaire ainsi que les mises en garde des catholiques sociaux sur le caractère néfaste de l'idéologie marxiste, les travailleurs ont souvent négligé la nation au profit de l'internationalisme, pensant qu'un prolétaire n'a pas de patrie comme le voulait Marx. On a aussi laissé penser que la nation était un concept oppressif au service des intérêts du patronat. Pourtant ces idées de patrie et nation, qui font parfois peur à certains, ne sont pas en opposition avec les intérêts des classes laborieuses. Olivier PERCEVAL nous exposera à ce propos le caractère bienfaisant de ces idées pour l'ensemble du corps social.

Ensuite Stéphane BLANCHONNET nous présentera l'analyse de Julius EVOLA sur le corporatisme. Dans son livre *Le Fascisme vu de Droite*, deux chapitres sont consacrés plus ou moins directement à l'étude du régime corporatiste tel qu'il avait été élaboré en Italie sous Mussolini. Evola relève les points positifs mais également négatifs de ce corporatisme italien, tout en proposant quelques solutions pour remédier à ses lacunes.

Pour finir, nous vous proposons une analyse scientifique des conséquences de la télévision chez les enfants afin de vous mettre en garde contre le danger réel que représente cet appareil domestique, pas si innocent qu'il n'y paraît !

NOS MAÎTRES : FRÉDÉRIC LE PLAY

Sa vie

Pierre-Guillaume-Frédéric Le Play naît à La Rivière-Saint-Sauveur près de Honfleur le 11 avril 1806. Sa mère et lui même sont entretenus par un prêtre, qui pourvoit également à ses études. Il part pour Paris à l'âge de dix-huit ans pour y suivre les cours du Collège Saint-Louis, de l'Ecole polytechnique et finalement de l'**Ecole des mines** où il obtient le titre d'ingénieur en chef de 1ère classe, après deux ans seulement, avec la meilleure note jamais obtenue dans cette école. Il obtient la permission d'entreprendre un voyage de deux cents jours en Prusse et dans d'autres états allemands pour y étudier l'organisation du travail dans les mines. Il recueille là ses premières impressions sur le monde ouvrier et ses réalités sociales. Sa carrière revêt dès lors un double aspect : d'une part il se consacrera à l'enseignement et à l'étude de la stricte métallurgie, et il s'attachera à l'observation des faits sociaux d'autre part en tentant d'établir des solutions relatives à l'établissement d'un ordre social entre patronat et ouvriers. En 1830, il est nommé professeur de **docimasie** (*Analyse quantitative des minerais métalliques*), puis sous-directeur et inspecteur des études à l'Ecole des mines, fonctions qu'il exercera jusqu'en 1850. Durant cette période, il entreprend de nombreux voyages en Europe : en Espagne où le gouvernement le nomme responsable de l'établissement d'une carte géologique du pays; il est envoyé par Louis-Philippe en 1835 en Belgique pour y traiter des problèmes douaniers avec la France; en 1837, il est appelé par le Tsar Nicolas II en Russie pour y explorer des terrains carbonifères... Lors d'un deuxième voyage en Russie en 1844, il rencontre le prince Demidov qui lui confie la restructuration de ses exploitations minières dans l'Oural qui exploitent 45'000 ouvriers. Cette notoriété, sur les plans scientifiques, administratifs et organisationnels, lui vaut d'être nommé commissaire général de l'Exposition universelle de 1855, responsable de la section française de l'exposition de Londres en 1862, et surtout de l'organisation de celle de Paris en 1867. Il crée en 1856 la *Société d'économie sociale*, publie en 1864 *La Réforme sociale*, rédigée sur la base de notes prises lors de ses voyages et enquêtes à l'étranger, et est nommé sénateur en décembre 1867. Napoléon III l'a en estime, sa notoriété est reconnue dans le monde des sciences

techniques et dans celui de la sociologie naissante. Il se retire de la vie active en 1870 et meurt à Paris en 1882.

Sa méthode

Le Play, avec son siècle, croit au besoin de méthodes d'investigation scientifiques pour permettre de définir les lois permettant d'expliquer les phénomènes étudiés. Pour lui l'étude de la société et de ses divers groupements doit se faire que par une observation rigoureuse des faits sociaux, afin de se défaire des idées préconçues. Il décide de se pencher sur la classe ouvrière, en commençant à l'échelle de la cellule familiale qui selon lui constitue la cellule sociale par excellence. La méthode qu'il adopte est basée sur l'élaboration de monographies rédigées grâce à des méthodes d'enquête directe, notamment par l'étude des budgets de familles ouvrières. Ces monographies sont rédigées selon le modèle suivant : dans une première partie, l'auteur fixe le contexte environnemental de l'enquête, tels que le cadre social, le milieu industriel relatifs à la famille étudiée; la deuxième partie est consacrée à la présentation des budgets proprement dits agrémentée de tableaux; la troisième est une présentation des phénomènes sociaux sur la base des deux premières parties. Il collecte de nombreuses observations lors de ses voyages à l'étranger, qu'il publie sous la forme de 300 monographies, sur lesquelles il s'appuie pour l'établissement de ses théories sociales. Il rédige ainsi une oeuvre monumentale, rassemblée dans les six volumes de son ouvrage *Ouvriers européens*, paru en 1855. A la demande de Napoléon III, il tentera de vulgariser sa thèse dans *la Réforme sociale* dont sept éditions seront tirées sur trois ans !

Ses idées

« *Nous devons à nos ouvriers plus que le salaire.* »

Selon Le Play, une amélioration de la condition ouvrière ne peut se faire que par le biais d'une "réforme sociale" par en haut. Etant donné que l'ouvrier se trouve à la base de la production industrielle, il y va de l'enjeu de toute l'industrie. Cette réforme doit donc être avant tout morale, par l'application des principes judéo-chrétiens exposés dans le *Décalogue*.

Cette idée peut être appliquée à l'échelle de toute cellule sociale : le progrès social repose sur une restauration de l'autorité du chef sur le groupe, du patron dans l'entreprise, du père dans la famille. On qualifie cette théorie de *paternalisme*. Elle oppose au principe de coercition alors en vigueur, celui d'une tutelle reposant sur des valeurs humaines et chrétiennes telles que la compréhension et l'altruisme.

Dans le but de diffuser ses idées, Le Play crée la *Société internationale des études pratiques d'économie sociale*, en 1856, qui regroupe des personnalités politiques du Second Empire; il institutionnalise en quelque sorte la sociologie leplayenne. Il favorise la multiplication de cercles ouvriers catholiques après s'être penché sur l'étude des corporations allemandes, et crée des *unions de la paix sociale*. Il fonde en 1881 la revue *la Réforme sociale*.

L'application de ses idées dans l'Expo universelle de 1867

Le Play élabore pour l'Exposition universelle de 1867 le concept d'un " musée de l'histoire du travail ", qui retrace notamment l'évolution des régimes industriels. Il crée une section spéciale pour les objets ménagers "destinés à l'amélioration de la situation matérielle et morale des travailleurs ".

Il tente de favoriser la présence de délégations ouvrières, par l'établissement d'une " commission d'encouragement aux études des ouvriers ", qui a pour tâche de prendre en charge, dans la mesure du possible, le voyage et l'hébergement d'ouvriers de la province, ainsi que de fournir une compensation en espèces pour le temps consacré à la visite. 350 ouvriers forment une *Commission centrale ouvrière* élue au suffrage universel. En l'échange de leur prise

en charge, ils sont priés de rédiger des rapports par profession en partant de leurs observations suscitées par la visite de l'exposition et le déroulement de la manifestation. Il instaure enfin " un nouvel ordre de récompenses en faveur des personnes, des établissements ou des localités qui, par une organisation ou des institutions spéciales auront développé la bonne harmonie entre ceux qui coopèrent aux mêmes travaux et assuré aux ouvriers le bien-être matériel, moral et intellectuel ". Les six cents entreprises qui participent au concours sont réunies dans ce qu'on appelle le *Nouvel ordre de récompense*. Outre les entreprises françaises recensées comme compatibles avec l'idéal social du concours par 86 enquêteurs, on y trouve des entreprises de nombreux pays d'Europe et du monde. Un jury est chargé d'étudier les dossiers et d'attribuer douze récompenses de 10'000 francs.

L'école des mines

Fondée par Sage (chimiste et minéralogiste français, 1740-1824) qui en fut le premier directeur, créée en 1783, cette école était consacrée à l'étude des sciences minéralogiques, et des questions relatives à l'exploitation de l'industrie minière. Scindée en deux écoles distinctes sous l'Empire, dont l'une établie à Geislautern, était spécialisée dans le traitement des mines de fer, et l'autre à Pesey, dans celui des mines de plomb, de cuivre et d'argent, elle fut recréée à Paris après la Restauration, en décembre 1816. La durée des études y était de trois ans. Celle-ci combinaient des cours théoriques (chimie, physique, géologie, métallurgie, cours d'exploitation et machines) et des expériences pratiques, telles que des projets d'exploitation. Le but de cette école était de former des ingénieurs au service de l'Etat, ainsi que des étudiants " libres ", voués au génie civil.

« Je ne connais rien de plus dangereux que les gens qui propagent des idées fausses sous prétexte que la nation ne voudra jamais y renoncer. Si elle n'y renonce pas, elle périra ; mais ce n'est pas un motif pour accélérer la décadence en adoptant l'erreur. Il n'y a d'autre règle de réforme que de chercher le vrai et de le confesser sans réserve, quoiqu'il arrive. »

Le PLAY



DÉMÉNAGEMENT D'ENTREPRISE

JP CHAUVIN

Une affaire survenue il y a quelques jours en Belgique montre le cynisme et les méthodes de voyous de certaines entreprises, y compris françaises, au nom de la « liberté des productions et des échanges », des lois du Marché, et cela sans aucun égard pour les ouvriers, sacrifiés sur l'autel d'une économie sauvage.

« **Lorsqu'ils sont arrivés sur leur lieu de travail, lundi 21 mai, les ouvriers du site d'Huizingen, dans la banlieue flamande de Bruxelles, ont eu la surprise de constater que le contenu de l'usine avait presque entièrement disparu. Un convoi de camions avait apparemment évacué, durant la nuit du 17 au 18 mai, l'outil de production et les stocks vers une destination inconnue.**

L'usine d'Huizingen fabrique des câbles électriques et optiques pour l'industrie mécanique, spatiale et aéronautique. Quelque 94 % de la production de Nexans [entreprise française, numéro un mondial du câble] dans ce secteur s'effectuent déjà dans une usine slovaque qui, selon les syndicats, devrait réceptionner prochainement le matériel évacué ». (extraits du quotidien *Le Monde*, samedi 26 mai 2007) Cette affaire provoque la colère des syndicats belges qui dénoncent cet **acte de piraterie industrielle** qui, malgré son caractère scandaleux, n'a pas encore provoqué de réaction du côté des institutions européennes, pourtant voisines de l'usine concernée. En fait, la Commission européenne, prisonnière de ses principes libre-échangistes et de sa méfiance à l'égard des Etats et, surtout, du Politique, n'a guère envie d'intervenir. Je me souviens, il y a quelques années, avoir entendu à la radio un des nouveaux commissaires européens issus des pays de l'Est, alors fraîchement entrés dans l'UE, expliquer doctement que les décentralisations des entreprises de l'Ouest vers les pays de l'Est, pays à bas coût du travail, étaient une forme de

« solidarité européenne » envers les nouveaux entrants. La question du sort des ouvriers licenciés pour permettre cette « solidarité » n'a pas été évoquée de toute l'émission : sans doute n'étaient-ils déjà plus que des « variables d'ajustement » ou des chiffres sur du papier... D'ailleurs, à écouter BFM (radio économique fort intéressante mais trop libérale), les délocalisations sont une chance pour l'Europe et ses consommateurs, sans que l'on évoque beaucoup les « producteurs de la base » (les ouvriers) ni les petites entreprises sous-traitantes qui sont aussi les victimes collatérales de ces délocalisations. Je ne suis pas économiste mais ce genre de raisonnement ne me convainc pas car il me semble oublieux de ceux qui travaillent, jour après jour, pour faire la richesse première des entreprises, leurs produits... Est-ce démagogique, comme certains le disent du haut de leur CAC 40, de vouloir défendre les plus faibles dans cette économie qui s'ensauvage quand elle oublie sa fonction première de donner à tous de quoi vivre humainement, dignement ? Dans *La Royale*, le chant monarchiste de *L'Action française* que j'ai, en d'autres



temps, braillé à tue-tête lors de réunions ou de sessions d'études, il est dit, au second couplet, couplet « social », « **le Roi seul fort protégeait les petits** ». Il me semble que la Monarchie en Belgique, comme en France si elle y existait, aurait le devoir de rappeler aux « entreprises-voyous » que les ouvriers ne sont pas de simples chiffres que l'on peut rayer ainsi d'un coup de crayon ou que l'on peut ainsi « jeter » lorsqu'ils coûtent trop cher. Bien sûr, il y a des contraintes économiques et je ne les méconnais pas : mais il y a aussi des devoirs d'humanité, et il ne faut pas les oublier, au risque de l'injustice la plus criante et la plus scandaleuse. Mais alors, que faire ? Là encore, il n'y a pas de solution unique mais un faisceau de solutions qu'il faut appliquer à la fois avec mesure, fermeté et pragmatisme, en se rappelant que dans une économie globalisée les solutions politiques ne sont pas toujours simples

à mettre en place au regard du chantage économique des grandes entreprises et des actionnaires, véritables maîtres du jeu financier et peu soucieux d'autre chose que de leurs intérêts immédiats, à quelques exceptions près ; ce chantage qui consiste à menacer de fermer les usines locales si l'Etat prend une décision qui ne leur convient pas ou si les salariés n'acceptent pas de nouvelles contraintes horaires ou financières... La première des solutions, ou plutôt la condition des solutions, est le « politique d'abord », car les Etats ont encore des moyens de pression sur les forces économiques et, même si la marge de manœuvre peut paraître étroite, il est nécessaire de les employer, de reconquérir des moyens abandonnés à l'Economie et à l'Argent sans pour autant tomber dans le piège de l'étatisme qui serait pire que l'actuel « désengagement » (découragement ?) des Etats. La France, dont la tradition accorde une grande importance au Politique, a sans doute dans ce domaine un rôle particulier à jouer, ne serait-ce que parce qu'elle garde une puissance qui n'est pas négligeable (et que lui envie la Commission européenne qui aimerait bien l'en déposséder) et un poids économique certain, avec un tissu industriel qui reste encore important, grâce au dynamisme des PME. Aussi, est-elle capable de peser sur les instances européennes et, même, internationales pour signaler et chercher à corriger les « désordres économiques ». **Son rôle historique est d'empêcher « l'ensauvagement du social » en limitant les excès de « l'économie sauvage »...** Le général de Gaulle, inspiré par les idées de La Tour du Pin, avait bien compris cette nécessité du Politique et de l'action de

l'Etat pour éviter les dérives d'un libéralisme qui, lorsqu'il devient « principe obligatoire », tend à déstructurer les sociétés et à dégrader les rapports humains en simples rapports économiques, forcément réducteurs à la seule dimension de « l'avoir » et non de « l'être ». Quelques unes de ses formules sont, me semble-t-il, à méditer et à pratiquer au niveau de l'Etat : « **la politique de la France ne se fait pas à la Corbeille** » et, par exemple, « **l'intendance suivra** », mais elles ne seraient que des citations vaines si elles ne s'accompagnaient pas de décisions et d'actes. Une véritable politique industrielle, s'appuyant sur la recherche et l'innovation et sur de grands projets impulsés par l'Etat et les régions (la Grande gare de Paris, par exemple) pourrait redonner du souffle à une économie française qui se berce trop des illusions de la mondialisation et oublie que le meilleur moyen de donner du travail aux gens « ici et maintenant » c'est encore de « **produire et consommer sur place** » : certains parleront de relocalisation, et c'est une approche sur laquelle il faudra réfléchir car, en ce domaine comme en d'autres, il faut agir avec discernement et ne pas oublier que cela ne doit pas mener à une autarcie nationale, vaine et dangereuse, mais à une politique plus mesurée et équilibrée dans les productions et les échanges, sur le plan local comme international. Bien sûr, l'Etat ne peut pas tout et, surtout, ne doit avoir qu'un rôle d'incitateur : il ne doit pas se substituer aux producteurs et aux consommateurs. Mais il est de son devoir de ne pas laisser l'injustice dominer la société et la nation dont l'Histoire lui a confié la charge.

POUR CEUX QUI PRÉFÈRENT RECEVOIR L'ASC CHEZ EUX :

Je souscris à un abonnement d'un an à l'ASC :

Membres actifs : 10 € Étudiants, lycéens, chômeurs : 7 € Bienfaiteur : 50 €

Mme Mlle M. Prénom.....Nom.....

Né(e)le.....Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Téléphone.....Courriel.....

Bulletin à adresser à « Action sociale corporative » CRAF,
10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS
Chèques à l'ordre du CRAF

LA NATION ROYALE, SOCLE DES LIBERTÉS

Olivier PERCEVAL

La tradition du nationalisme intégral telle qu'elle est promue à l'Action française diffère assez radicalement, que ce soit pour la défendre ou la remettre en cause, de l'idée de nation véhiculée par les "élites" républicaines, idée dominante aujourd'hui.

Deux visions de la nation

Pour Maurras, le nationalisme n'est pas une option idéologique. C'est plutôt l'achèvement et la conséquence d'un raisonnement qui a pour principe la défense des libertés locales, celles dont le peuple, les peuples devrait-on dire dans l'esprit maurrassien, ont le plus consciemment besoin. Maurras, en effet, trouve la matière de son combat dans le mouvement du félibrige et, au-delà, dans la prise de conscience régionaliste opposée à la doctrine uniformisatrice de la république jacobine.

Le "Vive la Nation" idéologique de la Révolution plaçait la nation comme fin et non comme moyen de l'existence des peuples. Les représentants élus de la convention détenaient des pouvoirs exorbitants, parce qu'ils représentaient la nation. Mieux, **ils étaient la nation.**

Avec la méthode pragmatique de l'empirisme organisateur, Maurras considérait, quant à lui, que le cadre le plus adapté pour l'épanouissement de la société française était la nation (entendu comme royaume). Ce cadre, à une échelle déjà choisie naguère par les Capétiens, permettait de réguler, en maintenant une certaine unité, les très nombreuses libertés dont disposait l'incroyable mosaïque de territoires composant notre pays. Le tout fédéré à la tête par le roi.

Dès lors notre combat n'a rien de commun avec celui des jacobins et autres nationalistes idéologues qui conçoivent la nation comme un bloc étanche, pur, et dont le sang des peuples constitue le ciment. Le national-socialisme n'est rien d'autre que cette représentation idéalisée d'une nation comme fin indépassable qui justifie les pires exactions policières au nom de l'intérêt général. Quelle différence entre Robespierre et Hitler ? Le second avait à sa disposition des moyens d'extermination plus modernes, ce qui explique le nombre plus élevé de victimes. L'idéologie

nazie est bien fille de la Révolution française. **C'est pourquoi on ne saurait trop rappeler aux royalistes d'être prudent dans leurs alliances.**

Si le triomphe de la pensée de Maurras a permis à la France d'éviter de tomber dans la tentation fasciste, aujourd'hui un compromis nationaliste mal compris pourrait amener certains d'entre nous à fréquenter nos pires ennemis. La confusion vient notamment de l'embourgeoisement du terreau royaliste et catholique, devenu conservateur et épidermique en se croyant réactionnaire.

Les rejetons de ces familles se réfugient dans des postures radicales et peu réfléchies sous l'oeil un peu réprobateur mais largement complaisant des élites dites nationalistes.

La question sociale peut bien constituer la ligne de fracture la plus visible.

La nation au service des peuples

De Marx à Hitler en passant par Staline, les masses populaires constituent la force de frappe qui alimente le moteur de la révolution. C'est la piétaille, la chair à canon qui par vagues successives, progresse comme une marée montante que nul ne peut arrêter. À quel prix ? Peu importe, le but étant d'utiliser sans scrupules et avec une démagogie sans faille cette force pour abattre les régimes de l'ancien monde. Selon la nature des pays concernés, qu'ils appartiennent ou non à un empire, on utilisera de la même façon les idéologies nationalistes pour libérer les peuples opprimés, ou les idéologies internationalistes pour lutter contre la classe dominante, elle-même internationale, exploitant les prolétaires de tous les pays.

Pour Maurras, la question sociale était une affaire de proximité et d'harmonie de la société. Le nationalisme de Maurras voulait défendre les Français contre "la fortune anonyme et vagabonde" qui se caractérisait par son absence d'identité. Ce contre quoi Maurras se dressait était en réalité le capitalisme international qui n'a cessé de vouloir détruire les nations pour bénéficier sans entraves du formidable accroissement des richesses que constitue la loi de l'offre et de la demande.

La nation constitue donc avant tout la première protection sociale du peuple. Des gens

qui cohabitent dans un vaste espace, mais quand même limité, avec des règles partagées, dans lesquelles ils se reconnaissent solidairement, ont plus de chance d'être respectés que ceux qui sont livrés au pouvoir de capitalistes étrangers sans attaches communes et poursuivant une démarche purement financière sans égard pour autre chose que leur propre fortune. Dans *La grande peur des bien-pensants* Bernanos souligne le décalage qui pouvait exister dans une république corrompue, entre les auteurs des scandales de Suez ou Panama et les artisans, encore nombreux en ce temps-là, qui n'auraient jamais osé tromper leurs clients, qui étaient souvent leurs amis, sur l'exactitude d'une facture. Et il a cette sentence: « la Bourgeoisie a fini par corrompre le peuple ».

La nation ne peut protéger socialement son peuple que dans le contexte où Maurras lui assignait sa mission.

Des officiers comme la Tour du Pin et Albert de Mun, tous les deux forcément nationalistes au sens royaliste du terme, ont réalisé notamment après les événements de la Commune, à quel point la nation républicaine avait abandonné le peuple qu'elle avait su utiliser pour les guerres et révolutions qu'elle suscitait précisément au nom de la nation. Ils se sont appuyés sur la doctrine sociale de l'Eglise exprimée dans l'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII. Le principe de subsidiarité qui définit le rôle de chacun, chaque groupe, chaque communauté naturelle ou de destin, en fonction de son degré de compétence, déclinant les niveaux de responsabilité dans la société, repère le cadre national comme cadre ultime au-delà duquel, il n'y a plus de lisibilité d'appartenance suffisamment forte pour justifier une réelle et résistante solidarité.

Pour nous, en France, l'histoire écrite tout au long de plus de quinze siècles a forgé des liens solides et diversifiés qui permettent d'assumer la diversité de nos peuples tout en garantissant la cohésion de l'ensemble. Cette diversité s'est exprimée tout au long des siècles, non seulement à travers la palette des territoires composant le pays, mais aussi à travers les multiples corps constitués professionnels, comme les corporations, les jurandes, les prévautés, les organisations de compagnons sans compter les ordres religieux et chevaleresques.

Il fallait un cadre à échelle humaine pour maintenir une cohésion entre toutes ces expressions de l'indépendance des peuples organisés, jugées par Rousseau et les Jacobins qui lui succéderont comme nuisibles à l'intérêt général. "La France, un pays tissé de libertés" que la révolution s'empressera de supprimer au non de l'ordre nouveau plaçant l'individu générique seul, muet, dans l'interdiction de se regrouper (loi le Chapelier) face à l'Etat tout puissant qui est censé le représenter. Formidable régression sociale qui allait permettre l'avènement de la révolution industrielle et envoyer des enfants de huit ans à l'usine pour travailler 14 heures par jour. Il faudra attendre encore un siècle pour voir à nouveau apparaître des groupes d'intérêt nouveaux, les syndicats et les associations.

La Commune, puis la montée du marxisme seront la conséquence inévitable de l'exploitation de l'homme par l'homme initiée par ce que Marx appellera la révolution bourgeoise. Bizarrement la contestation marxiste se met au diapason de l'internationalisme capitaliste en prônant l'internationalisme prolétarien : classe contre classe. Comme s'il existait une complicité objective entre ces deux



formes d'internationalisme. Et de fait, elle existe : Il s'agit dans les deux cas d'idéologies révolutionnaires luttant toutes deux contre l'identité, la diversité, les libertés catégorielles. Dans les deux cas, l'amnésie est requise. Du passé faisons table rase disent les uns, regardons devant nous (et non dans le rétroviseur *dixit* Giscard), proclament les autres.

La nation, disposant d'un Etat fort et indépendant, reste le seul cadre dans lequel peut s'exercer une justice sociale. L'idéal de l'Etat fort et indépendant reste la monarchie, suffisamment puissante et indépendante pour imposer ses vues à toutes les oligarchies financières susceptibles de nuire à l'intérêt national, c'est-à-dire aux intérêts des peuples qui composent la nation. Il ne s'agit pas d'un positionnement frileux comme on a pu nous le reprocher, mais de l'affirmation d'une identité forte qui doit permettre le dialogue avec les autres nations, tant il est vrai que pour établir un dialogue, il faut être deux au moins. La nation française est une civilisation sociale riche de sa diversité unifiée dans un creuset culturel exceptionnel. Quelle perte pour le monde si elle venait à disparaître....

« L'avenir devait nous apporter deux certitudes contraires. De tous les pays du monde la France a été le seul dont la classe ouvrière ait été ainsi nourrie de la haine de sa patrie; les socialistes d'Allemagne, d'Autriche, d'Angleterre, d'Italie ont tous été violemment nationaux et nous l'ont bien montré quand il s'est agi de nous envahir. Puis les deux invasions que nous avons subies ont montré que les pauvres diables en ont été les premières victimes: n'ayant que leur travail, l'ennemi vainqueur les réduisit à un véritable esclavage; au lieu que le capitaliste trouvait toujours moyen de se débrouiller ou d'émigrer, eux écopaient au maximum »

Charles MAURRAS

SITE DE L'ACTION FRANÇAISE :

www.actionfrancaise.net

SITE DU ROYALISME SOCIAL :

www.croixlyspeine.canalblog.com

SITE DE JP CHAUVIN :

www.royaliste92.com



**ABONNEZ VOUS ! LISEZ L'AF 2000 ! LA PRESSE 100%
ROYALISTE, 100% NON-CONFORMISTE !**

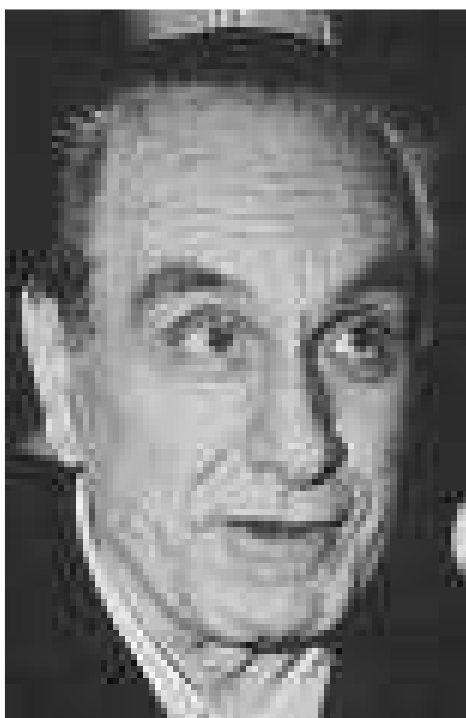
www.actionfrancaise.net

LA CORPORATION CHEZ JULIUS EVOLA

Stéphane BLANCHONNET

Dans *Le Fascisme vu de Droite* – ouvrage disponible en français aux éditions Pardès – Julius Evola (1898-1974) propose une critique, au sens d'une analyse rigoureuse, méthodique et sans concession à l'égard de ses détracteurs comme de ses admirateurs, d'un régime et d'une idéologie dont il fut un compagnon de route atypique (Evola s'opposa notamment dans un esprit contre-révolutionnaire à l'importation du racisme biologique allemand, à l'abaissement du rôle de la monarchie, aux dérives étatistes et totalitaires). Ce livre publié en 1964 bénéficie à la fois de la proximité avec son sujet que donne à l'auteur sa qualité de témoin et d'acteur, ainsi que de la hauteur de vue que lui procurent la distance dans le temps et sa riche réflexion politique d'après-guerre, dont témoignent des oeuvres comme *Orientations* (1950) ou *Les hommes au milieu des ruines* (1953). Deux chapitres du *Fascisme vu de Droite* retiendront particulièrement notre attention dans le cadre de cet article : le chapitre VIII consacré aux institutions fascistes en général et le chapitre IX consacré plus précisément au problème de la corporation et de l'organisation économique.

Le chapitre VIII reconnaît d'abord au fascisme le mérite d'avoir abattu le parlementarisme. Outre la restauration de l'Etat, cette opération permet d'envisager une nouvelle forme de représentation qui tranche avec celle procurée par les partis parlementaires, structures dont le moyen est le clientélisme le plus vulgaire et la fin, non le service de l'Etat mais celui de leurs idéologies respectives : **« ils se présentent dans une sorte de concours ou de compétition pour la meilleure défense des intérêts de tel ou tel groupe d'électeurs, mais en réalité ils ont chacun une dimension politique, chacun une idéologie ; ils ne connaissent ni intérêts ni exigences les dépassant, ils agissent dans l'Etat vide et visent chacun à la conquête du pouvoir : d'où une situation on ne peut plus chaotique et inorganique »** (p. 75-76 de l'édition Pardès). Evola voit



immédiatement dans l'abolition de ce système l'occasion de rétablir une représentation qualitative et organique (des groupes, en fonction de leur rôle dans le corps social) et non plus quantitative (des individus selon le principe : un homme, une voix), sur le modèle des institutions de l'Europe d'avant 1789 : **« parce que ce n'était pas la simple force numérique des groupes, des corps ou des unités partielles ayant au Parlement leurs propres représentants qui était considérée, mais leur fonction et leur dignité. »** (p. 77).

Idéalement pour Evola, le nouveau régime aurait dû promouvoir une forme de bicaméralisme ainsi conçu : une *Chambre Basse* représentant la société sur un mode qualitatif, différencié et organique (représentants des corporations professionnelles, de l'armée, de la magistrature et des autres corps) et une *Chambre Haute*, un **« Sénat, avec des membres exclusivement désignés d'en haut, choisis surtout en fonction de leur qualité politique, qualité de représentants de la dimension transcendante de l'Etat, donc aussi de facteurs spirituels, méta-économiques et nationaux »** (p. 79) ayant pour but de faire prévaloir le

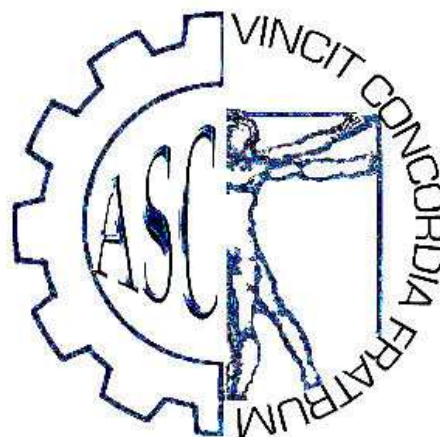
plan des fins sur celui des moyens et proche en cela de l'idée d'un Ordre, au sens supérieur, traditionnel et religieux du terme. Hélas ce programme ne sera pas mis en œuvre, en tout cas pas dans toute la pureté de sa conception.

Le chapitre IX s'intéresse plus précisément à l'un des composants de la Chambre Basse : la corporation professionnelle. Evola y affirme d'abord la nécessité de **« s'opposer à une fonction de la corporation soit comme instrument d'étatisation centralisatrice, soit comme instrument de conquête de l'Etat par l'économie. »** (p. 82). En effet, il décèle deux premiers écueils dans le programme corporatiste : celui du dirigisme qui tue la libre initiative du chef d'entreprise, la corporation étant alors conçue comme une courroie de

transmission au service d'un contrôle étatique de l'économie, et celui de l'Etat corporatif, la corporation devenant alors l'instrument d'une dissolution du politique dans l'économie. A cela s'ajoute, le danger consistant à concevoir le corporatisme comme une superstructure nationale où les employeurs et les employés enverraient séparément et par branche leurs représentants, ce qui ne ferait qu'aggraver les antagonismes de classe. Sur ce dernier point, Evola constate l'échec du fascisme : « **Le système institua [...] sur le plan législatif le double front des employeurs et des travailleurs, dualité qui ne fut pas surmontée là où il aurait fallu, c'est-à-dire dans l'entreprise elle-même, au moyen d'une nouvelle structuration organique de celle-ci (donc dans sa structure interne), mais dans des superstructures étatiques générales affectées d'un lourd centralisme bureaucratique et, en pratique, souvent parasites et inefficaces.** » (p. 85). L'auteur oppose à ce modèle bureaucratique, la « **reconstruction organique infrastructurelle** » (p. 90) des corporations, c'est-à-dire, l'idée d'une entreprise-communauté conçue de manière analogue à la nouvelle vision organique de la nation. C'est dans chaque entreprise donc qu'il conviendrait d'organiser la représentation de tous selon sa fonction : le chef d'entreprise, les cadres, les différents services et ateliers. Cette communauté de travail et son chef seraient alors responsables devant l'Etat. Ce dernier

point, la responsabilité devant l'Etat, manifeste l'ultime difficulté envisagée par Evola : sans un esprit commun, sans une transcendance politique et spirituelle, la corporation est vouée à l'échec. D'où la nécessaire reconnaissance du « **caractère non seulement économique mais aussi éthique de la corporation** » (p. 86), de la responsabilité morale du chef d'entreprise devant l'Etat « **comme contrepartie de la reconnaissance de sa libre initiative** » (p 87), de la lutte nécessaire contre un capitalisme « **parasitaire** », le chef d'entreprise devant être le « **premier travailleur** » de son entreprise par opposition au simple bénéficiaire de dividendes, de la participation des employés aux bénéfices mais aussi aux pertes de l'entreprise.

L'argumentation d'Evola sur la question sociale dans *Le Fascisme vu de Droite* présente l'intérêt de confronter les principes contre-révolutionnaires en la matière avec l'histoire de l'une des tentatives, partielle et insatisfaisante mais réelle, de leur mise en œuvre au XXème siècle. L'idée la plus forte que l'on en retiendra est que le projet de restauration d'un ordre vraiment traditionnel et hiérarchique ne peut se mener sur un seul terrain, qu'il soit politique ou social et économique, mais correspondre à un changement complet de direction dans tous les domaines et d'abord au plan spirituel. Tout constructivisme politico-économique qui ne tient pas compte de la dimension anthropologique du problème posé par la modernité se condamne à l'échec.



**CERCLE ANTHINÉA
SECTION ROYALISTE
LYONNAISE ANIMÉE PAR
STÉPHANE BLANCHONNET**
www.anthinea.fr.fm

<http://afelyon.hautetfort.com>

« Ma vision capétienne de l'Europe s'oppose également aux concepts d'une politique impérialiste telle que la pratiquait le Saint Empire Romain Germanique qui privilégiait l'union économique et douanière. Souvenez-vous du ZOLVEREIN de Bismarck et de ses conséquences désastreuses. Toute compétition économique se convertit tôt ou tard en guerre économique puis en véritable conflit. Tandis que les Capétiens, mes ancêtres ont toujours tenté de privilégier la culture, l'art, les sciences comme ciment entre les peuples, mais également comme moyen d'échange pacifique entre les nations. »

SAR Henri VII Comte de PARIS

ÉTEIGNEZ VOS TÉLÉS, RALLUMEZ VOS CERVEAUX

S'il est bien dans l'esprit du *politiquement correct* de parler de la nocivité du tabac (mais il reste tristement silencieux en ce qui concerne le cannabis...) au point de faire régulièrement campagne afin de prévenir du danger qu'il représente, surtout auprès des « fumeurs passifs », nous avons estimé devoir faire à notre tour de la prévention, mais pas n'importe laquelle. Il s'agit d'informer nos lecteurs des conséquences néfastes de la télévision pour nos enfants.

Ce qui va suivre, est un article paru dans le journal *Le Dauphiné libéré* du jeudi 5 avril 2007. Il s'appuie sur le travail de scientifiques qui ont sérieusement analysé les conséquences désastreuses de cet appareil, que tout le monde possède chez soi mais dont personne ne soupçonne la nocivité réelle.

Trop de télé nuit aux enfants

Plus de doute possible, les scientifiques sont aujourd'hui unanimes : l'abus de petit écran fait des ravages chez les enfants. Etat des lieux et conseils pour limiter les dégâts.

Le lien entre la télévision et les nouveaux troubles de l'enfance est désormais établi. Si nos enfants restent scotchés devant la télé, c'est qu'elle les plonge dans un état proche de l'hypnose. Tout se passe au niveau du cerveau : aussitôt le poste allumé, des ondes lentes, dites « alpha », prennent le relais des ondes « bêta », celles de l'éveil. Résultat : l'esprit critique est annihilé et la capacité d'apprendre

diminue. « *Nous sommes en train de nous livrer sur nos enfants à une expérience incontrôlée, en attendant de voir les résultats !* », écrit Dimitri Christakis, médecin à l'Institut de santé infantile de l'université de Washington, à Seattle, aux Etats-Unis. A voir l'état des lieux scientifique qui suit, il y effectivement de quoi s'inquiéter...et de se décider à prendre les mesures qui s'imposent.



La télé bride l'imagination des enfants

La télévision affecte la capacité de représentation de l'enfant, autrement dit, altère sa faculté d'imagination. C'est ce que montre de manière évidente le pédiatre allemand Peter Winterstein, qui a étudié pendant plus de dix-sept ans les dessins de quelque mille neuf cents enfants, âgés de 5 à 6 ans. Plus les enfants passent du temps devant

le poste, plus leurs dessins s'appauvrissent en détails et perdent de leur relief, quand ils ne sont pas carrément déstructurés pour les plus « téléphages ».

A l'issue de son enquête, Peter Winterstein n'hésite pas à comparer la nocivité de la télévision pour le développement de l'enfant à celle de la cigarette pendant la grossesse !

Elle les empêche de se concentrer

Plus un bébé aura regardé la télévision, plus ses risques d'échouer dès le cours préparatoire seront élevés. Et les méfaits se confirment sur la durée : une enquête néo-zélandaise, portant sur un millier d'individus nés en 1972 et 1973 et suivis pendant trente ans, a montré que plus ils avaient abusé de la télé pendant leur enfance, moins leur niveau d'études étaient élevés.

L'excès de stimulation audiovisuelle peut donc provoquer un déficit de l'attention, voire, pire, de l'hyperactivité.

Le petit écran perturbe leur sommeil

La consommation télévisuelle augmente cauchemars, difficultés à s'endormir et réveils au milieu de la nuit, aussi bien chez le bébé que chez l'enfant ou l'adolescent. La faute au milieu familial plutôt qu'à la télé ? Pas sûr : quels que soient leur niveau socioculturel et leur environnement affectif, les adolescents qui consomment trois heures de télévisions par jour, à 13 ans, rencontrent davantage de problèmes de sommeil et ces problèmes perdurent jusqu'à l'âge adulte selon l'étude « Association Between Television Viewing and Sleep Problems During Adolescence and Early Adulthood » (Archives of Pediatric & Adolescent Medicine vol. 158, 2004).

Il favorise l'obésité

Selon la dernière enquête du gouvernement américain sur la santé et la nutrition, les jeunes de 8 à 16 ans qui passent plus de quatre heures par jour devant la télé, sont plus gros que ceux

qui la regardent moins de deux heures. A l'inverse, des enfants qui réduisent leur consommation télévisuelle voient diminuer leur masse grasseuse sans même avoir modifié leur comportement alimentaire. En cause : le manque d'exercice, le grignotage, l'influence de publicités vantant une alimentation trop riche en calories, mais aussi et surtout les troubles du sommeil qu'elle engendre. En effet, le manque de sommeil affecte directement les mécanismes de la digestion et l'assimilation des graisses.

La télé rend les enfants violents

Une étude anglo-saxonne menée durant près de vingt ans a mis en relation la consommation télévisuelle de centaine d'individus et leur parcours judiciaire. Les résultats ? Accablants pour les amateurs d'émissions violentes. L'imagerie cérébrale permet aujourd'hui de comprendre pourquoi. Devant des images violentes, le cerveau réagit comme s'il était exposé à une situation réelle : il se met en état d'alerte, mobilisant le système limbique (ou siège des émotions), avec des réflexes de fuite ou d'agression. Mais à force de visionner le même genre d'images, ce système d'alerte subit une désensibilisation. Ainsi, progressivement, les enfants s'habituent à la violence et en viennent à la reproduire sans émotion.



Il faut faire entrer dans l'évaluation d'un juste salaire le décompte des années d'enfance, de souffrance ou de vieillesse qui prennent près de la moitié de la vie humaine, les chômages et les accidents, les besoins de la femme et des enfants incapables de gagner eux-mêmes leur vie.

René de la TOUR du PIN

JALLATE VICTIME DE L'AFFAIRISME

JP CHAUVIN

Il y a quelques semaines, le quotidien **Le Monde** titrait « **La délocalisation de Jallatte provoque des débordements** »... Il serait juste, aujourd'hui, d'ajouter : « **et la mort d'un homme** ». Ce que signale « **Le Journal du Dimanche** » dans son édition du 10 juin sous le titre, en fait une citation, terrible : « **Les actionnaires l'ont tué** ».

Cette affaire est à la fois banale et révélatrice : Jallatte est une entreprise familiale héritée par Pierre Jallatte en 1947 qui l'avait transformée, en quelques années, en « leader » européen de la chaussure de sécurité. Ce « **patron à grande gueule mais à grand cœur** » se faisait de son rôle une certaine idée et n'oubliait pas que son patronat lui imposait des devoirs envers ceux qu'il faisait travailler. « **Ce patron à l'ancienne qui pouvait s'emporter mais dirigeait son entreprise comme une grande famille, qui connaissait chacun de ses employés, qui les traitait avec respect. Bons salaires, comité d'entreprise généreux, colonies de vacances, quatorzième mois...**

« **Chacun a son souvenir : Pierre Jallatte qui embauchait du jour au lendemain des habitants en difficulté, ou commandait une petite voiture à la femme d'un de ses cadres qui venait d'être muté sur un nouveau site, pour être sûr qu'elle ne reste pas seule et isolée** ».

Mais son départ à la retraite au milieu des années 80 a entraîné des « changements de méthodes » et le début de la fin pour cette entreprise en France : l'heure était à la « modernité et à l'efficacité » (sic !), c'est-à-dire à la rentabilité maximale et au règne des actionnaires, sans beaucoup d'égards pour ceux qui produisaient quotidiennement dans les usines du groupe. Aujourd'hui, l'entreprise est entre les mains du groupe italien Jal, lui-même intégré à un consortium de banques anglo-américaines (Bank of America, Goldman Sachs) : il ne s'agit plus seulement de produire et de vendre, il s'agit de dégager des dividendes les plus juteux possibles pour les actionnaires. Le dernier plan social annoncé il y a quelques semaines et qui annonçait la délocalisation des usines françaises de Jallatte, entraîne la perte de 285 emplois (sur les 336 restants actuellement) soit 85 % des effectifs du groupe en France. Ce plan a été préparé loin du terrain de Saint-Hippolyte-du-Fort, usine principale de Jallatte et cœur historique de l'entreprise. Lorsque l'annonce avait été faite aux ouvriers, le directeur (italien) d'un groupe devenu mondial et « mondialisé » (ce qui n'est pas la même chose et n'a ni le même sens ni la même portée, et encore moins les mêmes conséquences !) avait été

spontanément séquestré avec trois de ses cadres, ce qui avait donné lieu au titre du **Monde** signalé plus haut, titre fort maladroit à mon avis, comme si le principal scandale était « les débordements » et non la délocalisation spéculative et la « liquidation » de centaines d'emplois ! Le journal **La Croix** avait eu la plume plus heureuse dans son édition du vendredi 1^{er} juin, rapportant le « choc » entre deux « logiques » et, disons le, deux conceptions de la vie et du monde, et évoquant la colère et la peine des salariés promis au chômage et, eux aussi, à la « délocalisation », là où ils pourraient travailler pour nourrir leur famille, peut-être loin de chez eux, de leurs racines (le département du Gard est « sinistré » sur le plan industriel et, en particulier, la petite ville de Saint-Hippolyte-du-Fort, 3.600 habitants...) et de leurs projets « d'avant la fermeture »...

En tout cas, le cynisme et l'esprit malsain de cette « **fortune anonyme et vagabonde** » qui privilégie l'Argent sur les hommes et leurs conditions de vie, font aujourd'hui hurler de colère, de cette saine colère qui ne doit pas être seulement destructrice (ce qui en ruinerait la crédibilité et la légitimité) mais fondatrice d'un Ordre social juste, d'une Justice sociale au sens le plus fort du terme : il ne s'agit pas d'interdire les jeux du Marché et de l'économie, il s'agit de rappeler cette vérité forte, humaine, que **l'économie doit d'abord être au service des hommes, de leur présent comme de leur avenir, et de leur environnement**, et non l'inverse ; que l'Argent doit être remis à sa place, qui n'est pas la première, dans l'ordre des fins ; que la vie et la dignité d'une personne sont des biens plus précieux que les seuls biens matériels. Vendredi après-midi, Pierre Jallatte, le « vieux patron » n'a rien dit, rien écrit : il a pris son fusil, l'a armé, placé contre sa tête, a tiré... La détonation résonnera longtemps dans Saint-Hippolyte-du-Fort : mais ce sacrifice, il faut le souhaiter, n'aura pas été vain. Il est « **l'honneur d'un capitaine** » et il a ouvert quelques yeux sur les méthodes de voyous de certains groupes financiers plus qu'industriels. Certain homme politique a, durant la dernière campagne présidentielle, parlé de **rendre sa juste place au travail** : il s'honorerait en intervenant dans cette affaire et en aidant à la sauvegarde des emplois de Jallatte en France, y compris contre la seule logique financière ou actionnariale. C'est aux actes que l'on juge les paroles. Un Louis XIV, lui, n'aurait pas hésité : un Fouquet en a payé le prix lourd, et il est aujourd'hui des Fouquet qu'il serait bon de remettre à leur place, fussent-ils les « puissants » de cette mondialisation-là...

LE BLOGUE DE JP CHAUVIN :

www.u-blog.net/jpchauvin